



Cheque volé escroquerie au benin

Par **emma78**, le **18/07/2013** à **18:10**

bonjour,

voilà je discuter via un site de rencontre avec un homme qui ma donner son skype ainsi que son tel . me disant etre en déplacement pour affaire immobilière au Benin. de file en aiguille de nos discussions il me demande de l aider financièrement pour rentrer au pays mais hélas étant déjà en difficulté financier j ai refuser. cette personne me dis alors qu un de ses amis va m envoyer un chèque de 3000 euros que je dois encaissé et lui renvoyer la dites somme en western union(ce que j ai fais),appelant la banque d ou venais le chèque avec le numéro de compte (a trois reprise) ont me dis pas de souci le compte et approvisionner. 1 semaine plus tard mon banquier m appelle en me disant que c un chèque volé!! je me retrouve avec cela que dois je faire? sachant que j ai poser une plainte pour escroquerie et que j attend que le service recouvrement de ma banque m appelle !!

merci de me répondre au plus vite et dans la mesure de votre possible .
ainsi que des coordonnées d une association pour m aider merci

Par **chaber**, le **18/07/2013** à **18:32**

bonjour

vous avez été naïvement d'une escroquerie courante venant du Bénin ou de la Côte d'Ivoire.

Sans vouloir vous démoraliser, vous n'avez que peu de chance de revoir votre argent.

Cette question revient souvent dans les forums.

Par **emma78**, le **18/07/2013** à **19:05**

merci cela je l'ai compris mais comment cela va se passer au sujet de ma banque et existe-t-il une association d'aide pour ce genre d'escroquerie?

Par **chaber**, le **18/07/2013** à **19:48**

vous resterez à découvert à votre banque. Déposez une plainte mais elle sera sans effet, et aucune association ne pourra intervenir au Bénin

Par **amajuris**, le **18/07/2013** à **20:35**

bjr,

il existe beaucoup d'aide en France mais pas pour ce genre d'escroquerie qui est très connue et souvent en provenance d'Afrique.

comme déjà dit, vous devez assumer les conséquences de votre naïveté et il vous appartient de rembourser la banque.

vous n'êtes pas la première et malheureusement pas la dernière malgré les nombreuses mises en garde sur ce genre de pratique.

en règle générale il faut être toujours méfiant avec les transferts d'argent internationaux surtout avec l'Afrique car il n'y a aucun recours efficace.

cdt

Par **emma78**, le **18/07/2013** à **21:10**

merci bcp mais le souci c'est que cette personne me contacte toujours après qu'il sait que je me suis fait escroquer je comprends pas !!!
il m'appelle aussi !!

Par **jibi7**, le **18/07/2013** à **21:50**

Si vous avez la preuve ne serait-ce que sur votre facture tel. ou mieux par écrit qu'une banque vous a garanti un chèque, appelant la banque d'où venait le chèque avec le numéro de compte (à trois reprises) ont me dit pas de souci le compte et approvisionner. 1 semaine plus tard mon banquier m'appelle en me disant que c'est un chèque volé!!"....

il faudra aussi préciser dans quel délai s'est faite cette dénonciation du cb volé..(il y a des règles dans la matière)

je pense que vous pourriez au moins contacter le médiateur des banques afin de voir si une assurance ne pourrait couvrir au moins une partie des dégâts,
les banques ont un peu trop tendance à se défausser de leurs responsabilités..

Par **tounite**, le **19/10/2013** à **17:23**

bonjour

comme j ai pu lire sur le forum, j ai ete moi meme victimes d escroqueries du benin et d un cheque volé encaisse de 2000 euros que doivent nous faire our lutte contre ca et surtout comment faire pour ce faire rembourser merci

Par **Marine.bu**, le **19/02/2014** à **15:13**

Bonjour Emma ,

Je suis vraiment désolé d'apprendre que des escroqueries comme celle là marche encore , il faut vraiment faire attention avec ce genre de personne , malheureusement il n'y a rien à faire pour votre argent , aucune lois ni organisme ne peut vous aider.

Par contre pour le futur il faut faire très très attention sur **xxxxxxxxxxxx**, et choisir un site qui propose un filtrage des membres à l'entrée pour éviter les personnes mal intentionnées , car en général sur les sites de rencontre les personnes sont assez vulnérables et donc se laissent arnaquer.

Bref j'espère que ce post informera des gens contre les arnaques.

Par **tounite**, le **19/02/2014** à **15:26**

merci faut faire gaffe a tous genre de site

Par **fersd**, le **20/02/2014** à **10:01**

[fluo]bonjour[/fluo]

quand on est naïf on paye....

Par **amajuris**, le **20/02/2014** à **10:14**

bjr

pour lutter contre ce type d escroquerie il faut arrêter d être naïf et stupide.
et surtout faire une croix sur votre argent.

cdt

Par **jibi7**, le **27/02/2014** à **18:09**

[fluo]ALERTE [/fluo][smile4]

régulièrement sur ce site certains personnages comme la précédente viennent proposer les services d'un lieutenant etc..

[fluo]c'est la continuation directe de l'arnaque[/fluo]

Il existe effectivement des services du ministère de l'intérieur des adresses pour signaler ce genre d'escroqueries mais jamais sur une adresse perso la dernière fois ils avaient le culot de proposer sur un site juridique un pseudo site consulaire rattaché à l'ambassade de France en Côte d'Ivoire les vraies adresses se trouvent aisément !

un site qui se prétend sérieux comme Experatoo ne devrait pas se contenter de griser xxxxxou rajouter du bonjour mais barrer les expéditeurs de ce genre de mail!

en ivoirien-dioula saluer se dit somorodo, ansoronoma etc...[smile3]

Par **chaber**, le **28/02/2014 à 06:35**

bonjour jibi7

[citation]un site qui se prétend sérieux comme Experatoo ne devrait pas se contenter de griser xxxxxou rajouter du bonjour mais barrer les expéditeurs de ce genre de mail! [/citation]Je ne vois pas en quoi vous gêne le "bonjour" qui est une marque de politesse que vous semblez oublier régulièrement (que vous oubliez très souvent.

Marine.bu, que vous semblez critiquer, n'apporte qu'un conseil complémentaire [citation]Par contre pour le futur il faut faire très très attention sur xxxxxxxxxxxx, et choisir un site qui propose un filtrage des membres à l'entrée pour éviter les personnes mal intentionnées, car en général sur les sites de rencontre les personnes sont assez vulnérables et donc se laissent arnaquer. [/citation]le site dangereux a été supprimé à juste titre

Par **jibi7**, le **28/02/2014 à 09:30**

Merci Chaber,

d'avoir fait le ménage si mon post vous gêne je le supprime.
vous pourrez le remplacer par les adresses sérieuses auxquelles il faut s'adresser en cas d'escroqueries sur le web.

"Je ne vois pas en quoi vous gêne le "bonjour" qui est une marque de politesse que vous semblez oublier régulièrement (que vous oubliez très souvent. "

Dire bjr et cdt..n'a rien de poli!
se contenter de rajouter du fluo sans répondre ou en répondant à côté à des questions, des soucis même maladroitement formulés, ne me paraît pas un modèle de savoir vivre ensemble abes

Par **Tisuisse**, le **28/02/2014** à **17:49**

Bonjour jibi7,

Le lien que vous cherchez sur les règles de politesses est ici :

http://www.experatoo.com/droit-en-general/redaction-messages-politesse_108848_1.htm

Bien entendu, le bonjour ne se place qu'en en-tête du 1er message que l'on poste soit en ouvrant une nouvelle discussion soit en faisant une première réponse sur une discussion, ensuite, il n'est plus utile.

Par **jibi7**, le **11/04/2014** à **08:58**

Et REBELOTE!

si pot de" cocagne a vraiment quelque procédure sérieuse ayant abouti à communiquer qu'il indique quel service officiel et quelle voie hierarchique il a suivi..

il existe de vrais services de lutte contre les fraudes et reseaux d'escrocs en Cote d'Ivoire..mais ils ne se contactent pas par un email..!

Par **chaber**, le **11/04/2014** à **10:59**

bonjour jibi7

Il est possible de signaler les sites douteux sur le lien que j'ai utilisé récemment pour un ami.

Il avait gagné 25000€ de Bill Gates Fondation. En approfondissant très prudemment, il s'avérait que l'origine était en Côte d'Ivoire et qu'il fallait envoyer 450€ pour recevoir "le lot"

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Par **jibi7**, le **11/04/2014** à **14:04**

Merci Chaber

Puisque vous êtes modérateur,

ne pourriez vous demander à experatoo de trouver une rubrique d'entrée de site qui indique toutes les bonnes adresses officielles afin de couper court aux arnaqueurs de tous poils venant vendre des services d'arnaque a des arnaqués?[smile3]

en france comme pour l'étranger par ex ..(on trouve beaucoup d'infos sur les sites des ambassades et consulats de france par ex..

Par **kenzz**, le **20/06/2014** à **08:53**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

Je suis actuellement en contact avec un homme qui ce dit français bloqué au benin j attend ce sois disant cheque que je doit mettre sur mon comote mais n y croyant de moin en moin je compte attendre 15 jours avant d envoyé quoique ce soit car peu etre je suis amoureuse mais pas naïf

Par **jibi7**, le **20/06/2014** à **09:23**

Hello Kenz..

J'espère que vous n'avez rien envoyé a quiconque, que vous n'avez pas donné de coordonnées bancaires sinon n'attendez pas pour changer codes, cartes etc..

Ne répondez pas et ne transférez pas vos mails ou messages, mais copiez les sur une clef et apportez les au besoin à la police ou a votre banque (si vous avez transmis des infos bancaires).

Ces dernieres semaines encore des beninois stationnes en cote d'ivoire (n° de tel ind.) ont piraté les adresses professionnelles (gmail, yahoo, linkedin etc..) et sites d'avocats (à Colmar et Strasbourg notamment =.

Tous leurs contacts sont fragilisés.

Si des juristes, se font avoir, se font rendre justice et font agir la police ..ce ne sera pas le cas de tous les zebres anonymes s'ils se pointent trop tard .

nb à signaler que les reactions de la police ne sont pas toujours "lumineuses" : notamment quand elle transmet aux correspondants d'un de ces avocats une mise en garde mais avec une liste de 400 personnes affichée en clair pour tous, porfessionnels, clients ou non!

Par **kenzz**, le **20/06/2014** à **11:49**

Ce matin je vien de mettre terme a tt contact je ne veux plus de contact avec car meme si je ne suis pas naïf il arrivera pdu etre a quelque chose il ma présenté une petite fille en me disant que c etait la sienne je trouve quil va loin je prefere le perdre que de tt perdre donc voila et merci pour vos conseils

Par **jibi7**, le **20/06/2014** à **12:20**

Mettre un terme a ce genre d'histoire est le 1er pas.

Cependant pour vous éviter les reveils douloureux coupez tous les acces aux modes de contacts que vous avez utilisés.

Voyez avec votre banque si vous en avez communiqués le nom ou des elements ce qu'il y a

lieu de faire.

Changez de code ou même de mail, de téléphone ou supprimez le de l'annuaire s'il les possède etc..

et gardez traces de tout ça hors de votre ordi ou smartphone

si vous êtes passé par un site officiel pour le contact prévenez le afin qu'il lui coupe les accès, vous n'êtes sûrement pas le seul

Par **laroux 31**, le **29/06/2014** à **00:35**

bonjour

réponse à KENZZ

J'ai été en contact aussi avec un homme français coincé au Bénin pour des soi-disant affaires, papa d'une petite fille il m'a demandé d'encaisser pour lui deux chèques et de lui envoyer l'argent je l'ai fait et ces chèques sont revenus à ma banque je me suis fait escroquer de 8000€!!! David Nicolas : ou Fabrice George !!! attention faux profil !!!!! hélas je suis désespéré et sans recours car les autorités ne peuvent rien faire au Bénin sauvez-vous tant qu'il y a encore du temps!!!! je ne souhaite ça à personne!!

Par **aguesseau**, le **29/06/2014** à **10:34**

tant qu'il y aura des naïfs, il y aura des escrocs !

Par **jibi7**, le **29/06/2014** à **12:43**

hello laroux

tant qu'il y aura des escrocs vrais ou faux

tant qu'il y aura des institutions qui ne font pas leur boulot et se réfugient derrière des slogans sans défendre les droits des consommateurs, des victimes

les systèmes infernaux de réseaux et chaînes trouveront à se faufiler et à gruger les plus fragiles.

Une banque française normale qui fait son boulot a un devoir de contrôle des encaissements, a des délais légaux pour valider avant de décaisser ..

avant de démissionner consultez le médiateur des banques pour savoir si les opérations de contrôles ont été régulières faites et dans les délais légaux, (les banques sont assurées elles pour leurs conneries et ne peuvent se délester sur leur naïveté)

aller voir un organisme de défense du consommateur avec vos extraits de comptes bancaires et copie des titres encaissés si vous avez pensé à en faire.

Sinon demandez les à votre banque....

Par **Iaroux 31**, le **02/07/2014** à **05:29**

HELLO jibi7

merci pour votre réponse ,je n'ai pas pensé a consulter un médiateur je vais prendre attache avec lui car cette situation devient plus dramatique chaque jour du fait que la banque malgré ma plainte déposer a refuser de cloturer le compte suite a l'incident résultat des frais d'agios a plus finir , je vais également suivre vos conseils et contacter une association de défense du consommateur ..si vous en avez d'autres un bon conseils n'est jamais de trop cordialement

Par **aguesseau**, le **02/07/2014** à **10:09**

jibi7,

vous aurez beau faire toutes les lois que vous voulez, vous ne pourrez pas empêcher certaines personnes de croire ce qu'elles ont envie de croire.

Iaroux31,

on accepte pas de chèques de personnes inconnues surtout vivant à l'étranger. je crains qu'une association de consommateur ne puisse rien faire car ce n'est pas un problème de consommation.

je ne comprends pas comment des personnes arrivent encore à se faire avoir avec cette arnaque qui est bien connue.

Par **monikdum**, le **31/03/2016** à **15:36**

je me suis fait avoir par un homme sur le Net. Il était adorable et amoureux ; j'ai été séduite puis il m'a dit qu'il avait un souci d'argent et je l'ai aidé.

J'ai rencontré un homme, appelé Michel, sur Meetic Affinity fin janvier 2013 ; nous nous sommes plu et nous avons ensuite discuté sur Messenger ; il s'est présenté : c'était un homme très bien, poli, intelligent et agréable ; nous avons échangé des photos puis nous nous sommes appréciés au fur et à mesure des jours. Il disait être séduit par moi puis être tombé amoureux de moi, me disait des paroles douces et agréables et j'étais aux anges. Puis, 8 jours après, alors qu'il habitait Nantes (44), il m'a informé qu'il fallait qu'il parte en Côte d'Ivoire, pour affaires privées ; il s'agissait de récupérer l'héritage de sa mère décédée ; il devait se rendre sur place pour débloquer les fonds. Il m'a demandé d'ouvrir un compte afin que le virement tombe sur un compte indépendant de sa banque personnelle ; je lui ai ouvert un compte. Puis il m'a ensuite appris qu'il n'avait plus de moyens de paiement sur place car il avait fait la bêtise d'emporter avec lui sa carte bancaire qu'il ne pouvait malheureusement pas utiliser en Afrique ; et il n'avait pas pris suffisamment de liquidités. Comme je tombais amoureuse de plus en plus, il me faisait de la peine et je me faisais du souci pour lui alors je lui ai envoyé 8.740,00 euros en mandat cash par Western Union ; il m'a précisé que cet argent serait déposé au notaire pour le déblocage de l'héritage.

Ensuite il m'a dit que le gouvernement ivoirien lui demandait de payer "un timbre" d'une somme de 4500 euros afin de pouvoir sortir cette somme d'argent d'Afrique. Michel connaissait ma situation financière difficile puisque je suis sans emploi depuis quelques mois

et que je ne touche que 1000 euros environ d'indemnités donc il m'a dit qu'il fallait que je l'aide mais qu'il avait trouvé un arrangement auprès du gouverneur, qui ne lui réclamait plus qu'une avance de 3.250,00 euros ; je lui ai donc adressé de nouveau un mandat cash par Western Union de 3.000,00 euros et avec ça, j'ai été complètement ruinée car j'utilisais directement mes économies; j'avais atteint le plafond de mon découvert autorisé. Puis il m'a dit qu'il n'arrivait pas à joindre sa banque à Milan, que celle-ci ne voulait pas l'aider pour lui envoyer de l'argent parce qu'il en avait besoin encore et encore pour pouvoir virer l'argent directement dans mon compte en France...

Je commençais à ne plus croire en ce qu'il me racontait. Le comble, il m'a envoyé des photos de lui, j'avais trouvé quelque chose de bizarre : sur l'une de ses photos apparaissait un bandeau où il y avait écrit "bandoo/Massimo Leonardi » ; je me suis empressée d'aller voir sur le Net qui était ce Massimo Leonardi et quelle n'a pas été ma surprise de voir plusieurs photos de "mon chéri". J'ai sue a ce instant que je subissais une arnaque aux sentiments. J'ai tout de suite porté plainte à la police ce qui n'a rien donné et c'est grâce a mon ex qui a contacté son ami Mr Bernard XXXXX, qui a entrepris les démarches pour les mettre aux arrêts car j'étais toujours en contact avec ce dénommée Michel ce qui a facilité les enquêtes pour les arrêter. Heureusement j'ai pu me faire rembourser en plus des dédommagements. Je vous laisse son adresse email :

En tout cas, j'ai appris une grande leçon et grand Merci à Mr Bernard XXXXXXX car sans ce Monsieur, je serais certainement à la rue.

Par **moumoune66**, le **10/11/2016 à 12:47**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

je voit que je suis pas la seule moi escroquer de 1305 euros

Par **jos38**, le **10/11/2016 à 14:06**

bonjour. et malheureusement il y en aura d'autres. Noel approche, attention, le Père Noel n'existe pas

Par **chaber**, le **10/11/2016 à 14:12**

bonjour

Tant qu'il y aura des gogos pour croire à toutes ces sornettes il y aura toujours malheureusement des escrocs pour en profiter

Par **Visiteur**, le **10/11/2016 à 14:54**

Bonjour

J'ajoute qu'ils vont encore plus loin.

Ce genre de témoignage que vous lisez ci-dessus peut très bien être l'oeuvre d'un "arnaqueur d'arnaqués".

C'est la mode, ils donnent de faux nom, tél ou mail de personnes ou services qui les auraient soit disant aidés.

En réalité c'est une nouvelle arnaque qui se prépare ! ATTENTION donc !

Par **jos38**, le **10/11/2016** à **15:01**

re. tout à fait Pragma! monikdum dit que la police n'a rien pu faire. en revanche son ami Bernard oui, arrestation, remboursement et dommages et intérêts...Zorro quoi..

Par **chaber**, le **10/11/2016** à **15:05**

[citation] en revanche son ami Bernard oui, arrestation, remboursement et dommages et intérêts...Zorro quoi..[/citation]Il ne faut pas rêver

C'est également une arnaque pour soutirer de l'argent en vue d'une soi-disant récupération des fonds

Par **amajuris**, le **10/11/2016** à **15:06**

malheureusement la naïveté de certains est une véritable incitation à l'escroquerie.